



Transition numérique

Transition Numérique

PERMETTRE AUX PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES D'ENTRER DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE



Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME,
de l'Innovation et de l'économie numérique

Partant du constat que le principal frein à l'adoption des outils numériques est d'ordre culturel, le programme « Transition Numérique » cible les relais de proximité vers les entreprises. En constituant et en animant un réseau de « conseillers numérique » sur tout le territoire, et en fournissant à ces conseillers des outils pour monter en compétence et mieux répondre aux entreprises, ce programme permettra de sensibiliser et d'accompagner les PME dans leur appropriation du numérique.



www.transition-numerique.fr





.....ACCOMPAGNER

POUR QUOI

Les entreprises françaises, particulièrement les plus petites, restent timides dans l'usage des outils numériques. Par exemple, à peine la moitié des entreprises de 10 à 20 salariés ont un site Internet, et une proportion encore plus faible l'utilise comme canal de vente.

Le numérique permet aux PME de:

- Diminuer leurs coûts
- Augmenter leur visibilité et donc leur chiffre d'affaires
- Améliorer la qualité de leur processus et de leurs produits.

Les centres de ressources fédèrent l'action de Conseillers numériques qui accompagnent les entreprises de leurs territoires. Le programme Transition Numérique alimente ces Conseillers en supports et méthodes pédagogiques, pour former les PME et TPE aux usages numériques dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, de l'industrie, des services et du tourisme.

.....FORMER

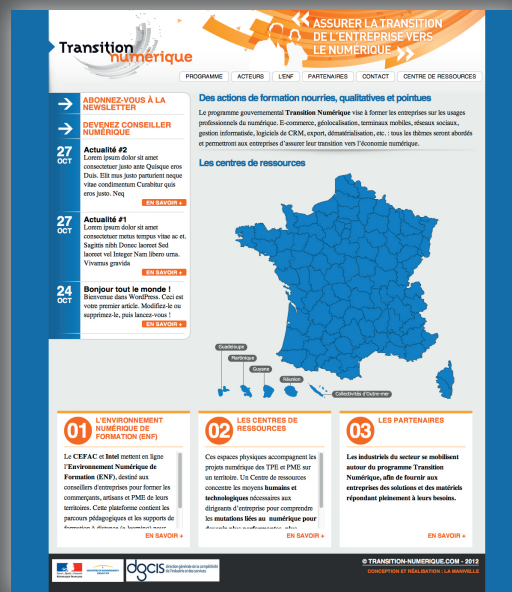
POUR QUI

Les actions concrètes visent les Conseillers dans les structures publiques et parapubliques, qui bénéficient de la confiance des PME et peuvent les aider à cibler leurs besoins et les conseillers du secteur privé, qui accompagnent les PME dans la mise en œuvre de ces outils.

COMMENT

Plus que des manuels théoriques, les messages portés dans le cadre du programme sont conçus pour répondre aux besoins concrets des entreprises : comment gérer efficacement son fichier client, découvrir les nouveaux outils de mobilité, créer et faire vivre un site web, externaliser sa gestion informatique ou sa paye, viser l'export grâce au numérique, etc.

- Le programme vise la création d'un réseau de conseillers dans les structures publiques et parapubliques sur tout le territoire, en fédérant les initiatives locales.
- La mise à disposition d'outils pour ces conseillers (support de formation, webinars, autoformation et réseau d'expertise) et la valorisation de leurs compétences
- La structuration du secteur privé du conseil aux PME en numérique, composé majoritairement d'indépendants (autoformation, recensement, chartes, certification)



LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

.....QUALIFIER

- Constituer d'ici décembre 2013 un réseau actif d'un millier de conseillers publics et parapublics
- Constituer d'ici décembre 2014 une base de 30 supports de formation thématiques approfondis régulièrement mis à jour, et 50 supports de type webinar
- Recenser et qualifier d'ici décembre 2014 l'ensemble des sociétés de conseil en numérique ciblant les PME (estimé à 40 000 personnes), établir en concertation avec les syndicats professionnels une charte de bonnes pratiques, voire un référentiel de certification
- Définir d'ici 2014 un titre de « Conseiller au numérique, sur le modèle du titre Conseiller technique du commerce » du CEFAC.

.....STRUCTURER



GOUVERNANCE

Le programme est par essence partenarial, orienté vers les territoires : l'accent est mis sur la mobilisation des réseaux de proximité des entreprises existants (Le réseau des CCI et des CMA, les Centres de Gestion Agréés, le réseau des espaces Cyber-base®, les Régions et les Centres de Ressources spécialisés sur les TIC), le plus souvent organisés au niveau régional, et les partenaires privés qui apportent leur expertise et un soutien logistique au programme.

Le pilotage du programme, assuré par le ministère du Redressement productif (plus particulièrement par la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services - DGCIS), associe étroitement les partenaires publics nationaux et les fédérations et associations professionnelles compétentes.

CONTACTS

3 COMITES THEMATIQUES :

- ⊙ **LE COMITÉ DES CENTRES DE RESSOURCES**, chargé de cartographier et d'animer le réseau des conseillers publics au numérique sur le territoire, est composé de représentants des réseaux de conseillers au niveau régional (réseaux consulaires et centres de ressources).
- ⊙ **LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE**, animé par le CEFAC, est chargé de définir les principaux axes thématiques à présenter aux entreprises et de valider les contenus qui sont proposés aux conseillers numériques. Par ailleurs, le CEFAC définit le contenu d'un titre de "conseiller au numérique".
- ⊙ **LE COMITÉ DES PARTENAIRES PRIVÉS** regroupe dans une association "Transition Numérique Plus" des industriels de l'informatique (éditeurs de logiciels, constructeurs, société de services, consultants...) et des institutions (syndicats professionnels, associations sectorielles, etc.). Ce comité coordonne les actions de soutien (communication et formation) au programme Transition Numérique en proposant des produits ou des services aux TPE & PME et en apportant sa connaissance de l'écosystème TIC en France.



⊙ Contact ENF
Bertrand GAUTHIER
Responsable Pôle Numérique et Communication
gauthier@cefac.com
Tél : 01 40 69 39 12



direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

⊙ Contact DGCIS
Bureau des usages TIC
Gilles d'ANCHALD
gilles.danchald@finances.gouv.fr
Tél : 01 79 84 33 51



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

⊙ Contact APCMA
transitionnumerique@apcma.fr
Tél : 01 44 43 10 34



Les partenaires industriels et institutionnels
de Transition Numérique

⊙ Transition numérique PLUS
Laurent PONTEGNIER
lpontegnier@transition-numerique-plus.fr
Tél : 06 62 91 74 85



⊙ Contact CCI France
Emmanuel Maksymiw
Chargé de mission Economie numérique
e.maksymiw@ccifrance.fr
Tél : 01 40 69 39 86

⊙ Contact Caisse des Dépôts
Karen Le Chenadec
Directrice du Département
Développement Numérique des
Territoires
01.58.50.73.74



⊙ Contact FCGA
Xavier LAIR
xlair@fcga.fr
Tél : 01 42 67 99 58



⊙ Contact
Comité des centres de Ressources
Cécile ALVERGNAT
cecile@alvergnat.eu
Tél : 06 15 18 26 56



⊙ Conseil Supérieur de l'Ordre
des experts-comptables
Stéphane GASCH
Tél : 06 07 73 46 06